

Football/Qualifications de la Coupe du monde 2018/Pour avoir aligner deux joueurs non-qualifiés

Le Gabon versera plus de 3 millions FCFA à la Fifa

S.A.M.

Libreville/Gabon

Comme nous l'annoncions déjà dans ces colonnes, la Fédération internationale de football association (Fifa) a finalement condamné, le 28 septembre dernier, la Fédération gabonaise de football (Fégafoot), à lui verser une amende de 6000 francs suisses (un peu plus de 3 millions de francs CFA). Elle lui reproche d'avoir aligné, lors de la rencontre du 2 septembre dernier contre la Côte d'Ivoire (lors de la 3e journée des éliminatoires de la Coupe du

monde 2018), Merlin Tandjigora et Mario Lemina.

Selon la Fifa, les deux milieux de terrain n'étaient pas qualifiés pour disputer ce match qui a eu lieu à Libreville, notamment pour cumul de cartons jaunes. Cette décision a été notifiée à la fédération le 2 octobre dernier. Celle-ci devra aussi s'acquitter d'autres frais évalués à 1000 francs suisses (572363 francs CFA).

De plus, avant l'annonce de cette sanction, aujourd'hui confirmée, le secrétaire général de la Fégafoot Jean-Félix Mba Nze avait été suspendu de ses fonctions



Photo : BRICE BANDOMA / L'Union

La sélection nationale conserve toujours ses chances de qualification pour Russie 2018.

par son employeur, le 12 septembre dernier. Parce que n'ayant pas transmis au staff technique des Panthers l'information rela-

tive à la suspension des deux footballeurs suspendus.

Le seul point positif dans cette histoire est que cette

rencontre mentionnée plus haut avait été perdue par le Gabon sur le score de 0-3. Par conséquent, il n'y a pas d'incidence sur le plan sportif. Le Gabon demeure à la troisième place du groupe C et conserve, par la même occasion, ses 5 points. Gardant ainsi une chance de qualification pour la prochaine Coupe du monde en Russie.

La sélection nationale gabonaise n'a pas été la seule entité à être sanctionnée par la Fédération internationale de football association. Le Nigeria et le Mali ont également été condamnés à lui verser respectivement plus de 16 millions

de FCFA et plus de 8 millions de FCFA pour les agissements coupables de leurs supporters. Leurs fans ont aussi été préjudiciables au Maroc (plus d'un millions de FCFA et un avertissement parce que des spectateurs ont sifflé pendant l'hymne national avant leur match contre le Mali à Rabat), à la Zambie (plus de 3 millions de FCFA pour des jets de bouteille sur le terrain) et à la RDC (plus de 11 millions de FCFA pour des objets lancés vers l'aire de jeu et des feux dans les tribunes.

Seuls le Burkina Faso et le Sénégal s'en sont tirés avec un avertissement.

National-Foot 1/Recrutement non limité des joueurs étrangers

La polémique se poursuit

La décision de la Linafp de laisser libre cours aux clubs de recruter le nombre de joueurs étrangers qu'ils souhaitent a fini par diviser le milieu sportif. Entre ceux, plus nombreux, qui estiment que cette décision est contre-productive pour le football gabonais et d'autres qui pensent au contraire qu'elle sera bénéfique aux clubs engagés en coupe d'Afrique, voici ci-dessus quelques-unes de ces réactions..

Propos recueillis par J.F.M

Libreville/Gabon

Bosco Alaba Fall (Président de l'AO CMS) "Vu que je n'ai pas participé à cette réunion, j'avoue être incapable d'avoir un raisonnement efficace. Comme beaucoup de Gabonais, j'ai fait la connaissance de la décision par voix de presse. C'est pour vous dire que pour ma part, la Ligue nationale de football professionnelle (Linafp) a proposé que les clubs aient la possibilité de recruter le nombre de joueurs étrangers qu'ils souhaitent avoir. J'ai pris acte. A cet effet, j'attends pour comprendre le bien-fondé de cette mesure lors du prochain congrès prévu le 14 octobre prochain".

Ghislain Oyouah (président Nguen'Asuku) : "Sur cette question, les gens jurent pour rien. La décision de la Linafp ne change absolument rien au bon fonctionnement de notre championnat. Tenez : la saison passée, le nombre de joueurs étrangers par club était de 7 joueurs pour 5 athlètes sur la feuille de match. Cette fois encore nous avons envisagé que les clubs fortunés peuvent recruter le nombre qu'ils sou-

haitent pour n'utiliser à la fin que cinq joueurs par match. En fait le but visé est très simple. Nous voulons que nos clubs engagés en coupe Africaines fassent un bon parcours avec des joueurs étrangers performants."

Etienne Kassa Ngoma (ancien capitaine de l'équipe nationale) : "A l'heure qu'il est je remarque avec désolation que le recrutement des joueurs étrangers actuels est au rabais. Les joueurs étrangers n'apportent aucune valeur ajoutée à notre football. C'est dommage."

Paul Kessany (ancien international) : "La Linafp vient de prendre une décision qui ne repose sur rien. A mon humble avis, elle n'explique pas les vraies raisons d'une telle mesure. Ce qui me pousse à dire qu'elle ne fait que subir le diktat des clubs. Dans d'autres pays, de telles décisions sont motivées par le fait des accords de libres circulations des biens ainsi que des personnes. C'est la raison pour laquelle je trouve cette décision un peu tordue. Cela va davantage fragiliser ceux qui œuvrent pour la formation des jeunes talents gabonais et impacterait négativement, je pense, notre championnat et nos différentes équipes nationales."

CONFERENCE SUR LES CRYPTO MONNAIES



LE BITCON : La Monnaie du futur

Invité : Dr Edson PINDZA

Enseignant Chercheur à l'Université de Prétoria (Spécialiste en Finance mathématiques et en crypto monnaies)

le 06 Octobre 2017 à partir de 16h au Re-Ndama (Salle EBENDJE)

Billet sur invitation !!!

Contacts : (241) 01 77 87 07 / 03 32 90 67 / 02 42 47 81



CONFERENCE SUR LES CRYPTO MONNAIES